



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

Liberté
Égalité
Fraternité



Attestation de vaccination Covid-19

Cette attestation administrative est compatible avec "TousAntiCovid", elle est susceptible d'évoluer dans son contenu pour s'ajuster aux normes Européennes.

Nom : **VIGUIE**

Vaccin : **AstraZeneca**

Prénom : **JEAN MARC**

Rang de la dernière injection effectuée : **2**

Date de naissance : **18/08/1965**

Date de dernière injection effectuée : **08/06/2021**

État de Vaccination : **Terminé**



2D-DOC



Flashez pour ajouter
dans TousAntiCovid

Ce document est personnel et non transférable.

Il est délivré en application du décret n° 2020-1690 du 25 décembre 2020 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux vaccinations contre la covid-19.

Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition sur une partie du traitement. Ces droits s'exercent auprès du Directeur de votre caisse d'assurance maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, rendez-vous sur le site d'information ameli.fr (<https://www.ameli.fr/mention-information-sur-vaccin-covid>)

La loi rend possible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1 et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière aux titres des articles L. 162-1-14 du code de la Sécurité Sociale.

